

## Grandeurs et misères d'un quartier

Valérie Gaudreau

Numéro 126, automne 2010

Les états du Vieux-Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/62574ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gaudreau, V. (2010). Grandeurs et misères d'un quartier. *Continuité*, (126), 16–21.



# Grandeurs et misère d'un quartier

*Fière de ses 400 ans d'histoire, Québec est souvent associée à ses bâtiments patrimoniaux et à ses fortifications, éléments incontournables qui font le charme du Vieux-Québec. À l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'inscription de l'arrondissement historique sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, et en amont de la troisième phase des États généraux du Vieux-Québec qui se tiendra en octobre, Continuité se penche sur le passé, mais aussi sur l'avenir de ce quartier qui est et doit demeurer un milieu de vie.*



Photo du haut : Perry Mastrovito

Photo de gauche : Pierre Lahoud

par Valérie Gaudreau

**E**n marchant dans le Vieux-Québec, le touriste pourrait croire qu'il déambule dans un bel ensemble intact, cohérent, authentique. Et pourtant. « On pense que le Vieux-Québec est uniforme, mais c'est faux. Il est la somme de différents styles, de l'évolution des mentalités et des populations », lance d'entrée de jeu le sociologue Fernand Harvey, chercheur au Centre urbanisation, culture et société de l'INRS et coauteur de *L'histoire de Québec et de sa région*.

La sensibilité pour la préservation du patrimoine n'a pas toujours été présente, ajoute celui qui situe la première prise de conscience au moment où l'armée britannique quitte la Citadelle, en 1871. « Depuis les années 1840, les murs ne servaient plus pour la défense. C'est en bonne partie le conservatisme de l'armée britannique qui a sauvé Québec d'une défiguration. » Et un certain déclin économique. « On aurait pu démolir pour construire, mais l'essor économique nécessaire manquait. Ce n'était donc pas une conscience de préservation comme telle. »

Il souligne également le travail de lord Dufferin, gouverneur général du Canada qui, vers 1870, a fait preuve d'une sensibilité particulière. « Lord Dufferin avait un certain esprit romantique. Conscient de la valeur des murs, il a convaincu les autorités municipales de ne pas les démolir. » Merci aussi aux communautés religieuses. « Par tradition, elles ont conservé leurs

bâtiments, comme le couvent des Ursulines et l'Hôtel-Dieu, qui font que, aujourd'hui, on a un patrimoine matériel considérable. Il y avait là aussi une forme de conservatisme, mais on en profite ! »

Sur le plan législatif, il faudra cependant attendre 1922 pour voir poindre un premier signe de conscience envers le patrimoine du Vieux-Québec. Louis-Athanase David, secrétaire de la province, fait adopter la Loi relative à la conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique, inspirée d'une loi française. « On commence alors à analyser des dossiers, à classer quelques sites. Mais cette première législation n'a pas de dents, n'est pas coercitive », précise Fernand Harvey. Preuve de « l'esprit d'avant-garde » de David, c'est une trentaine d'années plus tard, vers 1950, que s'amorce un véritable débat pour la protection du patrimoine urbain. Parmi les partisans de cette protection, le politicien Paul Gouin « convainc le



*Aujourd'hui comme dans les années 1950, la tour de l'Hôtel-Dieu est loin de faire l'unanimité.*

Photo : Luc-Antoine Couturier – quebec-photo.com

premier ministre Maurice Duplessis de rafraîchir la loi de 1922 ». En 1952, une nouvelle loi permet d'acquérir des édifices patrimoniaux de gré à gré. Elle n'empêche toutefois pas certaines démolitions ou constructions que M. Harvey juge malheureuses, comme la tour de l'Hôtel-Dieu, un pavillon de 15 étages construit en 1954. « Une horreur bâtie malgré les protestations dans tous les milieux », dit-il.

### RECONNAISSANCE ET COMBATS

En 1963, le Vieux-Québec est déclaré arrondissement historique par le gouvernement provincial. Pendant la Révolution tranquille, à la faveur d'un mouvement nationaliste, on cherche à lui redonner son caractère français. « À partir de là, l'État s'implique plus pour faire en sorte qu'on empêche des démolitions, et pour qu'on procède aussi à des restaurations », poursuit Fernand Harvey. Le gros morceau de l'époque : Place-Royale. Un symbole fort, mais dont plusieurs déplorent la revitalisation dans un esprit d'« idéal ». « Aujourd'hui,

*Dans les années 1970, l'opposition des citoyens à la transformation du 71, rue D'Auteuil en hôtel et en bar a mené à un moratoire sur les permis d'alcool dans le Vieux-Québec.*

Photo : Sophie Marcotte



on est peut-être contents d'avoir ça, mais dans quelle mesure est-ce que ça représente historiquement ce que cet endroit était vraiment ? Dans certains cas, on a plutôt imaginé ce que ça aurait pu être. »

Ce « nettoyage » de Place-Royale trouve aussi peu de grâce aux yeux de Réginald Auger, professeur d'archéologie à l'Université Laval qui a également cosigné *L'histoire de Québec et de sa région*. « C'est un décor de théâtre figé dans le temps. On n'a jamais réussi à y insuffler une vraie vie », tranche-t-il.

Vision magnifiée ou non, reste que la revitalisation de Place-Royale ouvre la voie aux années 1970, décennie où la Loi sur les biens culturels élargit la notion de patrimoine. « Au-delà de la simple maison à conserver, c'est maintenant l'idée d'ensemble, les paysages naturels qui priment », note Fernand Harvey. Mais les années 1970, c'est aussi l'ère du béton qui entraîne, par exemple, la démolition de maisons victoriennes de la Grande Allée pour permettre la construction de l'édifice gouvernemental H, surnommé « le bunker » ou « le calorifère » par ses détracteurs.

En réaction, on assiste à un véritable réveil des résidents qui mène à la création du Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ) en 1975.

Attablé au café Chez Temporel, rue Couillard, André Sirois, qui a fondé le CCVQ alors qu'il étudiait en droit, se souvient de ces années très actives où les résidents du Vieux-Québec ont senti l'urgence de réagir devant ce qu'ils qualifiaient « d'agression à leur milieu de vie », dit-il en décochant au passage quelques flèches contre l'administration du maire de l'époque, Gilles Lamontagne. « C'était effrayant, il fallait faire quelque chose ! » Des cartables remplis d'archives devant lui, André Sirois cite en vrac quelques réalisations de ses trois années au CCVQ, de 1975 à 1978. Des années pendant lesquelles il estime avoir rédigé « plus d'une centaine de communiqués de presse et de mémoires sur la préservation du Vieux-Québec ». Parmi ces documents, le *Petit manuel des citoyens du Vieux-Québec*, en 1976, fournissait des conseils juridiques aux résidents. André Sirois montre aussi une photo où des

*Le décor reconstitué de Place-Royale attire les touristes, mais soulève bien des questions chez les défenseurs du patrimoine.*

Photo : Perry Mastrovito

**LES TOITURES TOLE-BEC INC.**  
*Toitures Traditionnelles*

- à Baguettes
- à Joints Debouts
- à la Canadienne
- Cuivre
- Cuivre Étamé
- Acier Pré-peint
- Galvanisé
- Ardoise

- Entreprise Familiale -

Licence R.B.Q. 2617-6594-75



1212 Tellier, St-Vincent-de-Paul, Laval

Site internet:  
**(450) 661-9737** [www.toile-bec.com](http://www.toile-bec.com)

**ATELIER DU PATRIMOINE**  
CENTRE-DU-QUÉBEC

- ~ **Fabrication de maquettes**  
Navires, bâtiments divers, scènes, diaporamas, etc.
- ~ **Restauration de sculptures**  
Calvaires, chandeliers, statues en niches, etc.
- ~ **Réalisation d'expositions**
- ~ **Recherche et rédaction**
- ~ **Panneaux d'interprétation**

ATELIER-MARTIN-GAUTHIER.COM | TÉLÉPHONE: 819 224-4554  
ESTIMATION GRATUITE PARTOUT AU QUÉBEC

**bg**

ARCHITECTURE  
+ DESIGN URBAIN

**BRIÈRE GILBERT + ASSOCIÉS ARCHITECTES**  
50 côte DINAN | bureau 101 | QUÉBEC | QC | G1K 8N6 | T. 418 694.9041  
460 rue sté. CATHERINE O. | # 613 | MONTREAL | QC | H3B 1A7 | T. 514 875.1168

15 ans de réalisations

# On a de quoi fêter



**active passionnée créative** depuis **15 ans**

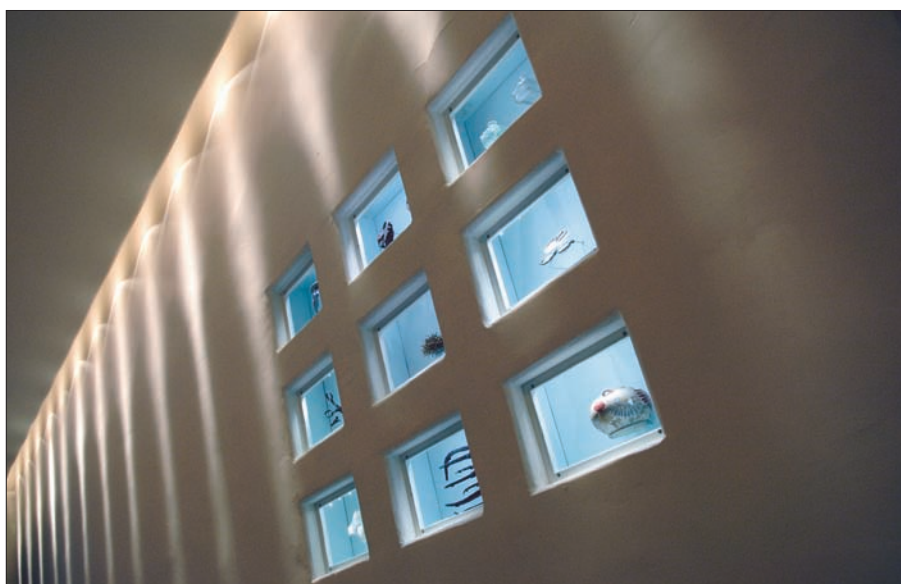
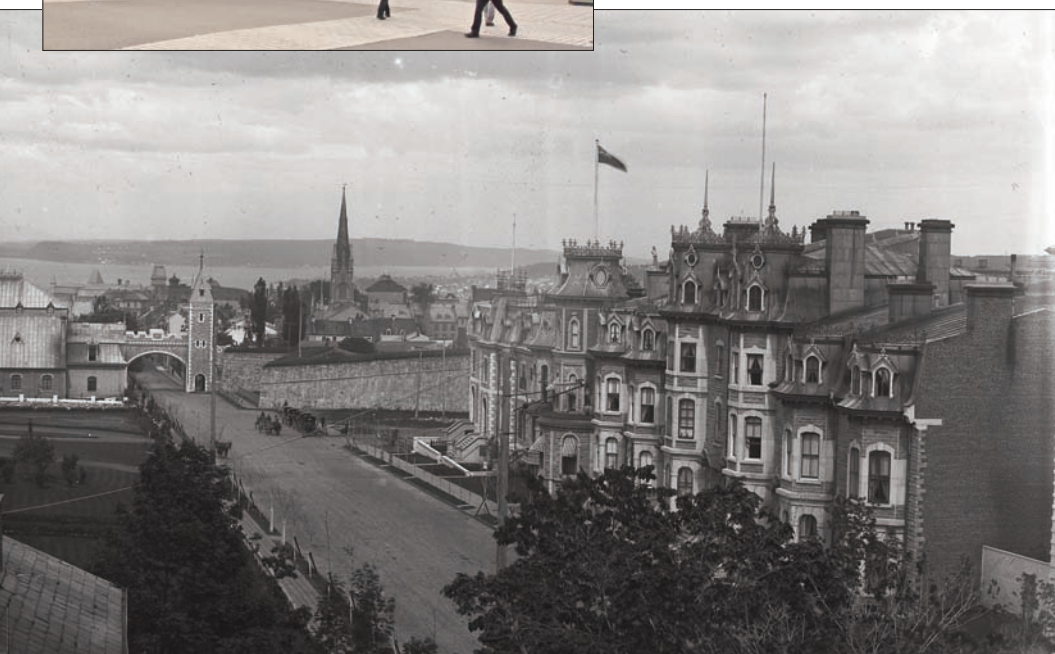
**COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE**  
Québec



*Dans les années 1970, plusieurs maisons victorienne ont été démolies pour faire place à l'édifice gouvernemental H, surnommé « le bunker » ou « le calorifère ».*

Photo ci-contre : Luc-Antoine Couturier

Photo du bas : Quartier Saint-Jean-Baptiste – Grande Allée Est – Porte Saint-Louis, vers 1888, Fred C. Würtele, BAnQ, Direction du Centre d'archives de Québec, Fonds Fred C. Würtele, P546,D3,P1



*L'Auberge Saint-Antoine a su tirer profit de son patrimoine en exposant les artefacts mis au jour lors de son agrandissement.*

Photo : Victor Diaz Lamich

membres du comité avaient apporté une couronne funéraire à l'inauguration de l'autoroute Dufferin-Montmorency. « À cette époque, on sacrifiait tout pour l'auto », s'insurge-t-il encore.

Il se rappelle également avec fougue la lutte contre la transformation du 71, rue D'Auteuil en hôtel et en bar (aujourd'hui le restaurant asiatique Apsara et l'Auberge La Chouette). Une opposition qui a mené à un moratoire sur les permis d'alcool dans le Vieux-Québec. « Si on n'avait pas bloqué ça, la rue D'Auteuil serait comme la Grande Allée aujourd'hui. On avait un ensemble urbain exceptionnel, on voulait éviter d'en faire un bazar. »

### 1985, L'UNESCO

Ces victoires illustrent combien, au cours des dernières décennies, l'implication citoyenne a été indissociable de la préservation du patrimoine. Elles ponctuent aussi la marche vers la reconnaissance. La consécration : l'inscription, en 1985, du Vieux-Québec sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, constituée sous les auspices du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS). À cette époque, André Sirois siégeait d'ailleurs au conseil d'administration d'ICOMOS Canada, l'organisme qui a suggéré l'inscription de l'arrondissement historique.

Pour Fernand Harvey, ce statut acquis il y a 25 ans est aussi une reconnaissance des actions passées. « Des instances avaient déjà permis de conserver le patrimoine, sinon Québec n'aurait pas été admissible. L'action antérieure des citoyens, des groupes de pression ainsi que la législation ont contribué à restaurer et à maintenir le Vieux-Québec tel qu'on le connaît maintenant. »

Mais avec cette reconnaissance viennent aussi des responsabilités. « C'est à la fois une consécration et un garde-fou pour l'avenir, remarque-t-il. Aujourd'hui, si quelqu'un s'avisait de changer le visage du Vieux-Québec de façon radicale, les médias, les citoyens pourraient s'appuyer sur l'UNESCO. »

« Avoir le label UNESCO est important. Ça confirme aussi qu'on ne peut pas faire n'importe quoi n'importe quand », renchérit l'archéologue Réginald Auger. Et pour que se poursuive cette valorisation du patrimoine de Québec, il plaide pour que la sensibilisation des instances politiques et du public ne cesse jamais. Il souhaite que les archéologues ne soient pas perçus comme des « empêcheurs de tourner en

ronde » avec leurs fouilles minutieuses, mais plutôt comme un moteur actif d'un patrimoine qui rapporte.

En effet, Québec ne doit pas avoir peur de mesurer les « dollars du patrimoine ». Il prend pour preuve l'Auberge Saint-Antoine qui, en exposant les artefacts trouvés lors de son agrandissement, a su se distinguer et faire la fierté de Québec sur le plan international. Même chose pour l'îlot des Palais, où un projet de musée pourtant plein de promesses a été mis sur la glace en 2008 par l'administration Labeaume.

Pour bien maintenir cette richesse, cette cohérence qui fait la fierté de Québec, Réginald Auger appelle à la réflexion, à la vigilance dans le développement. Il cite par exemple le cas de place D'Youville, une porte d'entrée vers le Vieux-Québec qui doit rester « sous haute surveillance » dans les prochaines années.

### DROIT DEVANT

L'avenir, parlons-en ! De quoi aura l'air le Vieux-Québec dans 10, 25, 50 ans ?

Pour le sociologue Fernand Harvey, qui a participé au comité scientifique des États généraux du Vieux-Québec, le principal défi – actuel et futur – de l'arrondissement historique est la conciliation des fonctions patrimoniale, touristique et résidentielle. « On a sauvé beaucoup de l'aspect matériel. Mais comment éviter de faire carte postale ? La perte de vie polyvalente du Vieux-Québec m'inquiète. »

Car au-delà des murs, il y a les humains. En 2006, moins de 2900 personnes habitaient le Vieux-Québec *intra-muros*, alors qu'elles étaient plus de 3500 il y a 20 ans. La hausse de l'âge des résidents et la fermeture de commerces de proximité ces dernières années ne rassurent en rien. « Le Vieux-Québec est devenu un peu mort sur le plan des fonctions de vie quotidienne », estime M. Harvey, qui craint qu'il ne devienne un « quartier-dortoir ».

À l'inverse, trop d'action vient aussi perturber le quotidien des citoyens. En témoignent les récents débats sur la présentation du *Moulin à images* de Robert Lepage dans le Vieux-Port et la controversée compétition de patinage extrême Red Bull Crashed Ice. « Je pense qu'il faut faire une étude sur ce que le Vieux-Québec peut supporter », estime Fernand Harvey. Le Vieux-Québec, dit-il, peut « accepter quelques événements ciblés », mais le quartier ne doit pas devenir un lieu de foire.

Le défi est plutôt d'avoir des enjeux plus mixtes. « Il faut trouver une façon de

rendre la vie du Vieux-Québec plus polyvalente de jour et de soir. Le quartier ne doit pas être simplement un endroit touristique où des Américains achètent des condos », conclut-il.

Bref, il est temps d'agir.

Valérie Gaudreau est journaliste.

*La patience et la compréhension des résidents du Vieux-Québec sont sollicitées à maintes reprises au cours de l'année, notamment à l'occasion de la compétition de patinage extrême Red Bull Crashed Ice.*

Photo : Luc-Antoine Couturier



QUÉBEC | UNESCO

*L'arrondissement du Vieux-Québec  
tourné vers l'avenir*

**Profitez des nombreuses activités  
pour célébrer cet anniversaire dont :**

**Archives à voix haute - Québec en mémoires**

26 septembre à 15 h

2 décembre à 19 h

**Québec, questions de patrimoine**

Débat, conférences, spectacles

Le 13 octobre et les mercredis de novembre à 19 h

**À la Chapelle du Musée de l'Amérique française**

2, côte de la Fabrique

Réservation : 418 643-2158



**Pour en savoir plus : [www.ville.quebec.qc.ca/idees\\_sortie](http://www.ville.quebec.qc.ca/idees_sortie)**

Entente de  
développement culturel

